

Projet de médiation culturelle : Fresque artistique dans le parking de la résidence des Esselières à Villejuif (Val-de-Marne)

Le contexte

La résidence des Esselières, propriété du bailleur Seqens, comporte 392 logements. Elle est composée de deux ensembles distincts, séparés par le boulevard Chastenet de Géry. La résidence a été mise à l'habitation en 2004. Les Esselières est un quartier fragile, qui fait son retour dans la nouvelle géographie prioritaire en 2024.

Chaque ensemble, Vercors et Chastenet, comporte un local collectif résidentiel qui permet d'accueillir des associations qui profitent aux habitants. Deux associations sont arrivées au cours des douze derniers mois, ce qui insuffle une nouvelle dynamique :

- FAIRE, association de médiation numérique via l'accompagnement dans les usages et la formation
- L'ESS Club, tiers lieu dédié à l'Economie Sociale et Solidaire, au vivre-ensemble et à l'animation locale

L'adresse du parking à investir est au 17 boulevard Chastenet de Géry, 94800 Villejuif. Accès par la ligne 7 du métro, arrêt Villejuif-Leo Lagrange, puis 10 mn à pied

Les objectifs

- Améliorer le cadre de vie en amenant de l'art au sein du parking ;
- Poursuivre la dynamique des fresques initiée il y a quelques années sur la résidence ;
- Créer du lien avec les locataires, faciliter l'accès à l'art et à la culture ;
- Développer une médiation culturelle notamment à destination des jeunes locataires ;

Après plusieurs collaborations avec les Beaux-Arts de Paris ayant permis le déploiement de projets artistiques pérennes ou temporaires à Torcy, Montreuil ou encore Valenton, il s'agit ici de créer un projet de fresque pérenne, mais avec un projet de médiation intégré.

Les Modalités

Il s'agit d'investir certains murs du parking (-1) du bâtiment Chastenet de Géry. Des fresques ont déjà été réalisées en 2021, à l'étage inférieur (-2). Ces fresques vieillissent relativement bien avec le temps, mais sont davantage dans le champs du street art et n'étaient pas réalisées dans le cadre d'un projet artistique avec médiation artistique associée.



Thématique libre

Le commanditaire n'impose pas de thématique particulière. Le projet devra mettre l'accent sur la médiation avec les habitants, en leur proposant des séances de cocréation artistique.

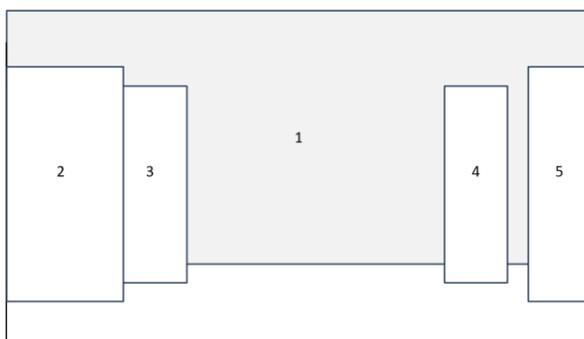
L'artiste choisira son orientation artistique : un thème, un style défini, mais ne proposera pas dans son premier dossier de candidature une version définitive du projet. En effet, l'oeuvre est à co-construire en partie avec les locataires des Esselières.

La fresque ne doit pas représenter des personnes célèbres, des symboles religieux, politiques ou culturels qui pourraient prêter à controverse.

L'oeuvre doit être inclusive et ne doit pas comporter de messages discriminatoires ou offensants envers aucune communauté.

Espaces à investir

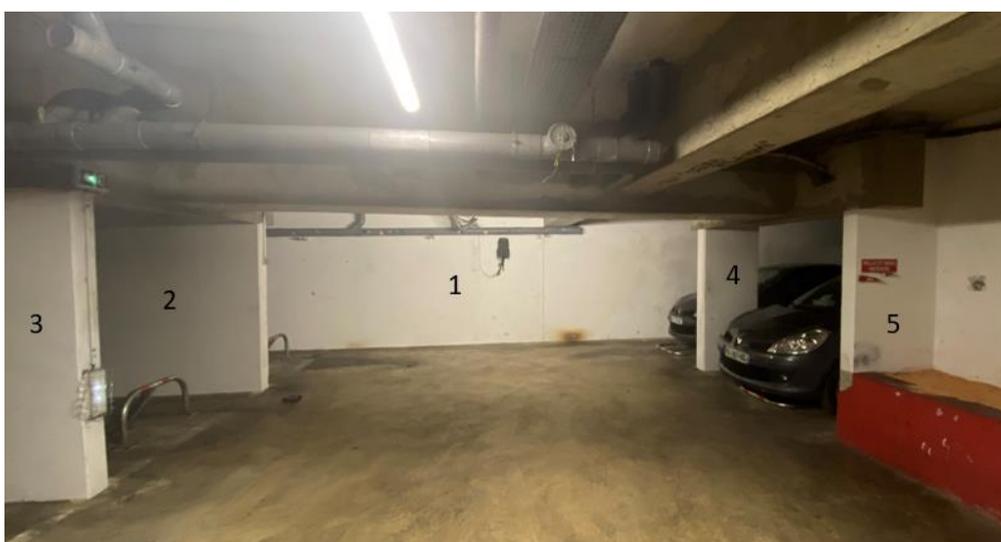
Vue de face de l'espace de création principal



Mur 1 : 36,8m² (longueur 16m, hauteur 2,3)

Murs 2 et 3 : superficie de 5m² chacun

Murs 4 et 5 : superficie de 1,52m² chacun





Cet espace se trouvant au fond du parking, à près de cent mètres de l'entrée.

En plus des murs dédiés (1,2,3,4 et 5), il peut donc paraître intéressant d'ajouter certaines créations sur d'autres espaces muraux se rapprochant de l'entrée du parking, afin de créer un cheminement artistique menant à l'œuvre finale. Ainsi, certaines figures de la fresque pourraient être reproduites sur d'autres murs et espaces ailleurs dans le parking.

Voici un lien contenant des photos et des vidéos supplémentaires qui peuvent permettre de mieux visualiser l'espace : <https://public.joomeo.com/albums/671678cf995c6>.

La médiation avec les habitants

La résidence des Esselières étant un quartier sensible avec des incivilités fréquentes (détériorations, squats), ce partenariat avec les Beaux-Arts paraît essentiel pour créer du lien avec les habitants, et notamment la jeunesse qui y réside.

Est attendue de la part de l'artiste l'organisation d'un minimum de 4 ateliers de cocréation avec les habitants

- Ateliers pour la réalisation de la fresque ;
- Ateliers annexes de découverte artistique en rapport avec les thématiques du projet (pouvant se dérouler dans un des locaux associatifs).

L'artiste choisira son orientation artistique : un thème, un style défini, dont découlera la médiation.

Pour faciliter la mobilisation des jeunes, L'apes sollicitera la Prévention Spécialisée et le service jeunesse de la Ville.

Des temps précis de participation à la réalisation de la fresque doivent être précisés : temps défini, nombre de personnes participant, type d'encadrement ou d'accompagnement ...

Les moyens mis en œuvre

- La dotation financière pour le/la ou les artistes lauréat.es est de 8 000 € TTC, comprenant la production de l'œuvre, sa cession matérielle et des droits d'auteur associés et la médiation afférente
- L'ESS Club (tiers-lieu accueillant des associations locales) accueillera les ateliers dans ses locaux
- Les structures locales sera fédérées par L'apes pour la mobilisation des jeunes de la résidence et leur participation aux ateliers
- Un local chauffé et sécurisé avec point d'eau pour le stockage est mis à disposition à l'ESS Club, à proximité du parking concerné.

Le calendrier

- **5 novembre** : lancement de l'appel à candidature
- **13 novembre à 15h** : visite de repérage à Villejuif
- **3 décembre (minuit)** : date limite de dépôts des candidatures
- **Décembre** : réunion du jury, annonce du lauréat et mise en route du projet
- **Début 2025** : inauguration avec les habitants et les partenaires du projet

Le jury est composé de Seqens, de L'apes, des partenaires locaux volontaires (l'ESS Club, L'Etoile de la Grande Ourse, Artemmis, de la Ville de Villejuif (Service Culturel, Service Jeunesse) et des Beaux-Arts de Paris.